

Création de la coopérative



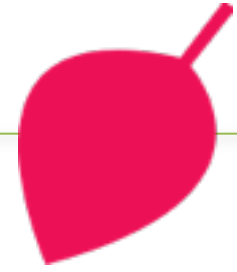
CARAVANE



Association "Les amis du Super Marché"

Coopérative en devenir La Caravane

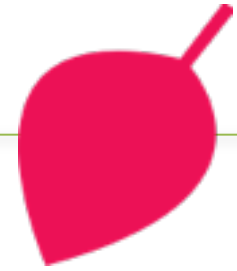
Pourquoi créer une coopérative ?



- ➔ Parce que c'est le projet de départ
- ➔ Parce que nos copains des autres supermarchés coopératifs et participatifs l'ont fait

C'est vrai, et ce sont déjà de bonnes raisons, mais est ce que ce sont des raisons suffisantes ?

Les 7 principes des coopératives

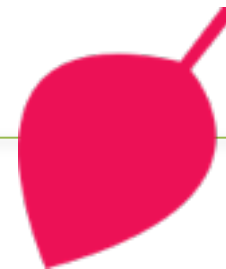


Les principes coopératifs constituent des repères qui guident les coopératives dans l'application de leurs valeurs:

- ➔ Adhésion volontaire et ouverte à tous
- ➔ Pouvoir démocratique exercé par les membres
- ➔ Participation économique des membres
- ➔ Autonomie et indépendance
- ➔ Éducation, formation et information
- ➔ Coopération entre les coopératives
- ➔ Engagement envers la communauté

C'est plutôt bien dans l'esprit de la Caravane

Les + de la coopérative par rapport à l'association

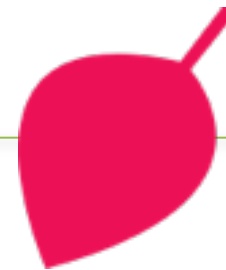


La coopérative est la forme juridique adaptée au développement d'une activité économique

- ➔ Ancrer définitivement la structure dans l'économie (crédibilité économique, notamment vis à vis des partenaires)
- ➔ Avoir une reconnaissance sociale et fiscale
- ➔ Offrir aux salariés une place dans la gouvernance de la structure
- ➔ Maintenir les bases des principes fondateurs et démocratiques de l'association

En passant, coup de chapeau à Est Ensemble qui nous accompagne dans cette réflexion

C'est quoi, créer une coopérative ?



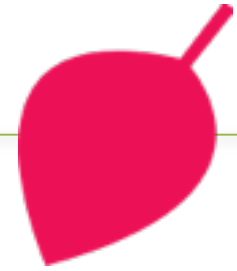
Y'a plein de types de coopératives différentes, comment choisir ?

- ➔ La SCC (Société Coopérative de Consommateurs) est la forme juridique adoptée par de nombreux supermarchés coopératifs. C'est relativement simple, et adapté à l'activité de la Caravane
- ➔ La SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est la seule forme juridique permettant d'accueillir des collectivités territoriales. Elle a une portée plus générale et présente quelques avantages fiscaux.

Il faut approfondir la réflexion sur ce point.

Pour ceux qui veulent en savoir plus, voir sur Nuage/Groupes thématiques/création coopérative

C'est quoi, créer une coopérative ? (2)

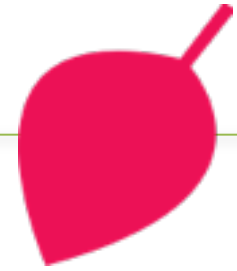


Pour compliquer un peu, la coopérative doit décider de son statut de société commerciale?

- **La SAS (Société par Actions Simplifiée) c'est très souvent le choix des supermarchés coopératifs, c'est simple et pas mal, mais ...**
- **La SA (Société Anonyme) n'est pas tellement plus compliquée, et permet des modes de financement (titres participatifs) impossibles en SAS**

On n'est pas tout à fait au bout de la réflexion

C'est pour quand la coopérative ?

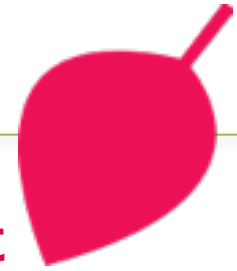


Date cible: 1 Janvier 2022. C'est toujours beaucoup plus simple de se caler sur un exercice comptable

L'objectif est d'être en ordre de marche pour préparer le supermarché (recherche de locaux, négociations avec les partenaires,)

Bref, il faut pas traîner

Une (très) bonne nouvelle !

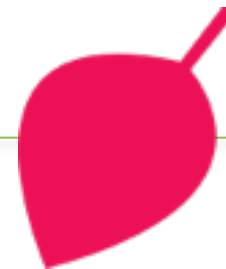


Transformer une association en coopérative est prévu par la loi

- ➔ **Maintien de la personne morale: son patrimoine, ses conventions, son n° SIRET, ...**
- ➔ **Maintien de l'activité existante de l'association**

Pas la peine de créer ex nihilo une nouvelle structure et organiser le transfert des actifs, des contrats, des dettes, des activités ... et pas d'impact fiscal ou social

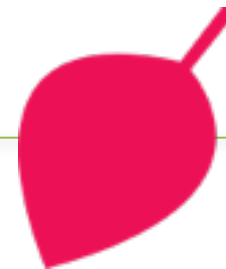
Mais il y a quand même plein de boulot (1)



Liste dans le plus grand désordre

- ➔ Choix définitif de la forme juridique (SCC/SCIC, SAS/SA)
- ➔ Statuts (mode de gouvernance, missions, membres associés, ...)
- ➔ Rencontrer nos partenaires, voir s'ils sont intéressés à renforcer le partenariat en intégrant la structure
- ➔ Débattre des projets de statuts, les adopter en AGE
- ➔ Organiser la migration de tous les contrats, informer les financeurs (France Active notamment)
- ➔ Communiquer sur la création de la coopérative, mettre à jour les outils de communication (site, FB, documents papiers, ..)
- ➔ Trouver un nouveau nom (on ne va pas garder les amis du supermarché)

Mais il y a quand même plein de boulot (2)



- ➔ Etudier les impacts informatiques (Odoos ?)
- ➔ Transfert de la compta avec l'expert comptable, transfert des contrats de travail
- ➔ Transformation des apports avec droits de reprise en parts sociales
- ➔ Remboursement de ceux qui ne souhaitent pas participer à la coopérative
- ➔ Etablissement d'une charte du coopérateur (nécessaire notamment pour bien border le bénévolat)
- ➔ Créer une nouvelle association
- ➔ Faire une fête

Avis aux amateurs: il y a du boulot pour tout le monde pour ce chantier